
Nombre de membres

en exercice: 15

Présents : 14

Votants: 15

Séance du mercredi 16 décembre 2020

L'an deux mille vingt et le seize décembre l'assemblée régulièrement convoqué le 12 décembre 2020, s'est réuni sous la présidence de Guy LATHELIZE

Sont présents: Guy LATHELIZE, Alexandra BOURILLON, Micael GONCALVES, Gaëtan GAGNANT, Hugues COURTIER, Éric PASSIEU, Hervé BOURILLON, Sébastien GOAPPER, Bertrand CODRON, Delphine CODRON, Romain COURTIER, Anissa HASNAOUI, Blandine LATHÉLIZE, Benoit CODRON

Représentés: Annie ETOILE

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Delphine CODRON

Avant de commencer la réunion du Conseil de ce jour le Maire averti le conseil, il convient de modifier l'ordre du jour pour retirer 2 points à l'ordre du jour: pour le personnel, prime covid et nomination d'un agent. Le Conseil municipal, accepte ces modifications.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 12 novembre 2020

Lecture faite du projet de procès-verbal de la réunion du 12 novembre 2020, le projet est adopté à l'unanimité des membres présents à cette réunion ; ils procèdent à la signature du registre des délibérations.

FINANCES DM N°1 - DE 2020 068

Afin d'ajuster le budget en fonction des écritures comptables réalisées, il convient de modifier le budget comme suit:

Section FONCTIONNEMENT

		Diminution de crédit	Augmentation de crédit
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	56,00	
739223	SFPIC		56,00
		56,00	56,00
	EQUILIBRE DE LA DM N°1	56,00	56,00

Les membres présents ou représentés, **après en avoir délibéré**, votent à l'**unanimité** la décision de modification du budget numéro 1.

TARIF DES CONCESSIONS DU CIMETIERE ET DU COLUMBARIUM - DE 2020 069

Le Maire propose d'appliquer à compter du 1er janvier 2021, le tarif des concessions suivant:

Cimetière:

Concession perpétuelle	260,00€
Concession 50 ans	124,00€

Colombarium

Concession 30 ans	364,00€
Concession 20 ans	260,00€
Concession 10 ans	156,00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, des membres présents ou représentés, **accepte** ce tarif des concessions du cimetière et du colombarium.

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE - DE 2020 070

Après exposé du Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** des membres présents ou représentés,

décide de fixer les tarifs de location de la salle polyvalente comme suit à compter de 1er janvier 2021.

- **Tarif 1:** Location pour le week-end du vendredi 11 heures au lundi 11 heures aux particuliers domiciliés sur la commune: 400,00€; Ce tarif privilégié ne peut être appliqué qu'une seule fois par année civile.

- **Tarif 2:** Location pour le week-end du vendredi 11 heures au lundi 11 heures aux particuliers domiciliés hors commune: 800,00€

Les particuliers devront lors de la réservation:

- remplir une fiche de réservation
- verser des arrhes correspondant à 25% du montant de la location à la réservation de la salle, le solde de la location devant être réglé à la remise des clefs,
- fournir une attestation d'assurance -responsabilité civile organisateur au nom du demandeur.

Les particuliers devront à la remise des clefs:

- régler le solde de la location de la salle polyvalente,
- établir un chèque de caution de 100,00€ chèque encaissé si dégradations constatées.

La commune se réserve le droit de prêter gratuitement la salle polyvalente pour des manifestations particulières.

PERSONNEL 13ème mois - DE 2020 071

Monsieur le maire prend la parole :

Les agents bénéficient d'une prime de 13ème mois répartie pour moitié en juin et l'autre moitié en novembre. Il convient de voter cette prime au titre de l'année 2021.

Après en avoir délibéré, les membres présents ou représentés du Conseil municipal, adoptent **à l'unanimité**, le versement d'une prime de 13ème mois pour l'année 2021.

Travaux: Vidéoprotection

Le Maire informe le Conseil que la demande de subvention DETR a été déposée au services de l'Etat. Le dossier devra être instruit par les services de la Préfecture.

Travaux: Label école numérique

Le Maire informe le Conseil que le dossier a été accepté par les services de l'éducation nationale et par le Département. Le projet devra être bientôt réalisé.

Investissements: remplacement d'un véhicule

Le maire informe le conseil que le berlingo électrique devrait être livré avant la fin de l'année

Travaux: CREATION D'UNE CANTINE - DE 2020 072

Le Maire explique au Conseil municipal, l'urgence de trouver une solution concernant la restauration scolaire du RPI. Actuellement, plusieurs problèmes sont à résoudre.

- Le coût d'un repas par enfant s'élève à 11,00€.
- Vu le rallongement de trajet par rapport à la cantine de Charny et vu le nombre croissant d'élèves mangeant à la cantine de Monthyon, il est compliqué voir impossible de respecter les horaires de reprise des écoles.

Concernant Villeroy, il pourrait être possible d'envisager la création d'un restaurant scolaire. Pour cela la commune devra demander la contribution d'un architecte pour élaborer une mission d'assistance maîtrise d'ouvrage. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de demander la contribution d'un cabinet d'études pour élaborer une mission d'assistance maîtrise d'ouvrage .

Travaux: modification de circulation rues du cheval blanc, de la guette, neuve, chemin de puisieux, du puits.

Le Maire rappelle que tous les conseillers municipaux ont reçu le plan des modifications prévues que le chemin du puisieux sera bien accessible dans les deux sens aux engins agricoles. La commune va avvertir la CCPMF pour les ramassages des déchets ménagers. Les services de Gendarmerie et des secours de Saint Souplets seront avverti dès que la date de mise en service sera connue. La population sera avvertie par les supports d'information de la commune et par un courrier personnalisé.

Urbanisme:

Madame BOURILLON informe le Conseil que nous avons reçu un promoteur pour le lotissement du puits et un promoteur pour la ferme Saint Pierre.

Concernant la construction de la rue de l'orgère, nous avons rencontré le propriétaire et le constructeur, ils se sont engagés à démolir le premier étage de la construction, redéposer un nouveau permis de construire sous dix jours.

Ecole: problème cantine

Le maire lit au conseil un courrier d'un parent d'élève concernant le dysfonctionnement certain de la cantine à Monthyon. Ce courrier a été adressé au RPI de Villeroy, à la Directrice de l'école de Villeroy et à l'inspection d'académie.

Réunion du Conseil communautaire de la CCPMF

Le maire informe le Conseil des différents points évoqués lors de ce conseil: acquisition par la CCPMF des terrains des 2 nouvelles crèches, signature d'une convention concernant le réseau de transport APOLO7, approbation du Schéma Directeur Cycliste Intercommunal,

Réunion du Conseil syndical du SRPI Villeroy-les Plessis

Le maire informe le Conseil des différents points évoqués lors de ce conseil: convention RASED avec le Département, Création d'un poste, Assurance, point sur le personnel<<ressource>>, convention de prêt de personnel.

Compte rendu des différentes commissions.

- le CCAS s'est réuni pour faire une modification budgétaire
- Le conseil municipal des jeunes s'est réuni, il participera à la distribution des bûches et seront les lutins du Père Noël pour distribuer les jouets des enfants et les colis de nos aînés.
- La commission information s'est réuni pour commencer la rédaction du journal
- La CCID s'est réunie pour expliquer aux nouveaux membres le rôle de cette commission.

- **Questions diverses**

Certains membres du conseil s'interrogent sur le fait que certaines personnes se rencontrent pendant la pose méridienne pour un petit moment de convivialité et surtout pendant la période du COVID, le maire répond que cette réunion ce fait avec notre vétéran de la commune pour lui accorder certainement son seul quart d'heure de plarsir de la journée. Cette réunion n'est pas récente, elle existe depuis plusieurs années.

Séance levée à 21h30